

À retourner à Sandie Lemaire, La conterie 9 rue Léo Lagrange 35131 Chartres de Bretagne.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

L'animatrice Sandie Lemaire vous propose un atelier "Energie" pour apprendre à localiser les chakras, connaître les couleurs qui leur sont dédiées et être guidé pour rééquilibrer votre énergie.

Déroulé de l'atelier énergie :

- Temps de présentation
- Explication théorique des chakras
- Méditation guidée
- Temps de partage

Les chakras sont des centres énergétiques où se concentre l'énergie vitale. Vous avez la possibilité d'équilibrer vous-même vos chakras.

En vous accompagnant par une méditation guidée vous pourrez ressentir, visualiser l'énergie vitale en vous et rééquilibrer vos centres énergétiques.

La durée de l'atelier est d'une heure trente.

Pour cet atelier, prévoir bloc note, stylo, tenue confortable, coussin, tapis de sol et un plaid.

Pour toutes questions, vous pouvez me contacter.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone fixe :

Portable :

Mail :

Profession :

Je souhaite participer à un atelier "**ÉNERGIE**".

Je précise la date et l'horaire de l'atelier :

Fait à :

Le :

Signature :



À retourner à Sandie Lemaire, La conterie 9 rue Léo Lagrange 35131 Chartres de Bretagne.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Je m'inscris à un atelier "**Energie**".

Le coût total s'élève à 25€ TTC.

Je joins un chèque d'arrhes de 5€.

Conditions d'inscription : Le règlement est à remettre le jour de l'atelier. Les chèques sont à libeller à l'ordre de Sandie Lemaire. L'inscription est validée après réception du dossier complet : la fiche de renseignement, le bulletin d'inscription, le chèque d'arrhes et avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Conditions de résiliation : A compter de la date de signature du présent bulletin, le participant a un délai de 10 jours pour se rétracter, dans ce cas aucune somme ne peut être exigée (le chèque d'arrhes est rendu).

Au-delà de ce délai, le chèque d'arrhes sera encaissé si le participant met un terme à sa participation aux ateliers, excepté cas de force majeure reconnue.

(Décès d'un proche, maladie avec certificat médical, grève des transports, divorce...).

L'animatrice se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler exceptionnellement les ateliers. En cas d'annulation l'animatrice rembourse le solde des prestations non effectuées. Ce remboursement s'entend uniquement sur le montant des ateliers non animés et en aucun cas sur les frais qui auraient pu être engagés par le participant (transport, hébergement, etc).

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription et de résiliation.

Fait à :

Le :

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

